BULLETIN D 'ADHESION
2016-2017 ou 2017

ASPTT-VERDUN – Maison des Associations
33 Av. de la 42e division - 55100 VERDUN
03.55.13.49.34. - e-mail : asptt.verdun@sfr.fr - site : www.verdun.asptt.com

☐ **Renouvellement** : *renseignez uniquement vos nom et prénom ainsi que tout changement intervenu dans vos coordonnées*

☐ **Création :** *remplissez l'ensemble du cadre ci-dessous*

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR

☐ Mr ☐ Me
Nom : .....
Prénom : .....

Adresse : .....
Code postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : ___/___/____ Lieu de naissance : .....
Nationalité : .....

Téléphone domicile : .....
Téléphone travail : .....

Mobile : .....
Email : .....
(écrire le plus lisiblement, svp merci)
Fonction publique : ☐ oui ☐ non

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération.

A_____ le : ___/___/___.
Signature obligatoire (du demandeur ou du représentant légal)

Partie réservée Trésoriers Relais ASPTT

TR Course	TR Marche Nordique	TR Randonnée	TR VTT

Partie réservée secrétariat ASPTT

Licence FFA	P F	Licence FFR	A D	Enregistrement Edition licence	JPW

Activités :

- ☐ Course à Pied
- ☐ Marche Nordique
- ☐ Bungypump
- ☐ Randonnée Pédestre
- ☐ VTT
- ☐ Cyclo Vélo Bien Etre

Type de licences : Voir Assurances (1 et (2) en page 3

Licence sans autre fédération ou multiples activités :
Licence loisir : 15 €

Licence pour activités avec fédération (FFA, FFR) :
Si et uniquement si contractée à l'ASPTT **Licence adhésion : 2 €**

Désignation		Valeur	Vos options
Adhésion ASPTT VERDUN	Adulte	20.00	
	Jeune <18 ans	17.00	
Licence FSASPTT	**Prémium** (gratuit pour les postiers et ayant droits)	15.00	
	Adhésion avec fédération délégataire **Si et uniquement si contractée à l'ASPTT**	2.00	
Licence Fédérale Délégataire (FFR, FFA)	FFR : RC (individuelle+RC+Accident)	24.00	
	Si existante dans un autre club, nom :		
	FFA - Compétition	65.00	
	FFA - Loisirs	31.00	
	Montant total :		

ETAT SPORTIF DU DEMANDEUR (licence fédération délégataire ou autre)

Licence fédérale : ☐ oui ☐ non
Compétition : ☐ oui ☐ non
Certificat médical : ☐ oui

Numéro FFR : _____
Numéro FFA: _____
Date : _____

Mode de paiement :
☐ Espèces ☐ C. Vacances ☐ C. Banque N °: _____

NB : l'adhésion ne sera effective que sur présentation de ce document dûment rempli, daté, Signé ; accompagné du certificat médical de moins de 3 mois et d'un titre de paiement.

ACCORD DE LICENCE

INFORMATIQUE ET LIBERTES :
« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

CESSION DU DROIT A L'IMAGE :
☐ Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.
☐ Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.
☐ Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) :
Je, soussigné(e) M ou Me _____ représentant légal de _____ certifie lui donner l'autorisation de :
• se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités
• prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.
J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est : _____ N° de Tél. : _____

ASSURANCE : (1)
L'établissement d'une des 2 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et Dommages corporels souscrites par la FSASPTT. L'assurance « dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84 € et dans celui de la licence adhésion est de 0,60 €. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit. En cas de refus de souscription de l'assurance Dommages Corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance :
• de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)
• des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)
• Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.
Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

REFUS D'ASSURANCE : (2)
Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Dommages Corporels, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.
☐ Je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels
Signature :